

LE RÉVEIL D'UN GRAND ROI.

8 JUIN 1789.



QUEL eſt l'homme, tant ſoit peu Citoyen, qui ne ſe reſſente pas dans le ſommeil des agitations de la journée, phyſiques ou morales! Dans un cercle, au Spectacle, au Café, chez Deſsène, le Jay, Verrier, ſous les Galeries du Palais-Royal, dans le temple même des plaiſirs, tout le monde parle de la ſituation actuelle de l'Etat. Comment ne pas rêver lorſque, ſortant d'un pareil tourbillon, on ſe jette ſur ſon chevet?..... Cela eſt naturel; donc j'ai rêvé. Voici mon rêve:

Je ſongeois que j'étois Louis XVI. Impatienté de l'inaction de mes 1200 Députés, *de leurs querelles anti-patriotiques*, je les raſſemblois, & leur diſois:

» Je vous ai convoqués comme *François*; je vous ai ordonné de conférer comme *Citoyens* ſur la plaie de l'Etat. Chef d'une famille nombreuſe, je vous ai réunis comme *Freres*, & déjà la diſcorde vous ſépare! Une ſage politique m'avoit dicté d'établir un équi-

A

libre si parfait dans les trois Ordres, que vous fussiez dans le cas de vous croire tous *Représentants égaux de la Nation*, & voilà que de *vaines distinctions* vous font oublier l'objet dont vous devez vous occuper, *& que devant moi vous n'êtes que des Sujets.* Ministres des Autels, que votre Religion devroit rendre *moins vains ;* Grands de ma Cour, qui ne vivez *en partie que du sang du Peuple*, *que votre adresse perfide sait succer jusques dans mes mains*, *je pénetre vos vues.* Ingrats ! que feriez-vous si mon bras cessoit de vous soutenir ? «

» Lorsque le premier de vos Rois fut élevé sur un bouclier, & proclamé Chef d'une Nation belliqueuse & libre, le consentement *des Prêtres fut-il nécessaire*, & les voix innombrables des Soldats ne valoient-elles pas celles *des Généraux & des Capitaines ?* «

» De quel droit, lorsque je convoque les Députés de mon Royaume, pour délibérer sur les affaires de la Nation, affaires qui doivent être absolument communes, deux *prétendus Ordres* refuseroient-ils de se joindre à un troisieme ? En serois-je moins Roi, quand, reléguant *les mondains* Ecclésiastiques dans leurs résidences, & les Nobles *entêtés* dans leurs Fiefs, je confierois les intérêts généraux de la Nation à la partie la plus utile, la plus nombreuse, la plus en état de les discuter *en Citoyens*, *à celle enfin par qui & pour qui je regne ?* .... Répondez, si vous l'osez «.



» Nobles, un de vous, dans une motion, a traité de Novateurs ceux qui ont dit qu'il n'y avoit pas de Conſtitution....... Penſez-vous donc, s'il en eût exiſté une, que j'euſſe appellé la Nation près de moi ? Donnez-vous le nom de Conſtitution à ce qui exiſte depuis Philippe-le-Bel, parce qu'il a créé les trois Ordres ? Si je remontois aux premieres années de la Monarchie, je pulvériſerois vos objections; mais rappellant ſeulement le regne de Charlemagne, je vous montre la Nation convoquée par lui ſans nulle diſtinction d'Ordres. N'eſſayez donc pas d'en impoſer aux Peuples, encore moins à votre Roi. Je connois l'origine & l'étendue de mes droits, je les ſoutiendrai, & ne laiſſerai point accabler mes fidelles Communes «.

» Conſultez tous les anciens cahiers, les anciennes doléances, vous y verrez les mêmes ſujets de plaintes que dans ce moment. Le Clergé toujours étreignant de ſes doubles chaînes la Nation entiere. Le Peuple gémiſſant ſous le faix des vexations fiſcales. Toujours la Nobleſſe de Province humiliée, écraſée par l'orgueilleux, avide & dur Courtiſan, entraînant avec elle, dans ſon oppreſſion, & le Bourgeois des Villes, & l'homme utile des Campagnes...... Si nous euſſions eu une Conſtitution, les opprimés auroient eu *des armes légales* contre les oppreſſeurs, & mes ancêtres & moi euſſions régné ſur un Peuple vraiment *franc*.

» C'eſt le deſſein qui, dans le moment, occupe ſeul mon ame. Je veux avoir autant d'amis que de Sujets : je veux que la choſe publique ſoit l'intérêt de chacun, & rien ne me coûtera pour faire rentrer dans leur devoir ceux que des vues indignes d'un François en feroient écarter «.

» J'admets pour premier principe & principe incontestable, qu'il ne doit y avoir qu'un ſeul intérêt entre le Monarque & ſes Sujets, celui d'un chef de famille. Mais quand le Souverain d'une Nation puiſſante & nombreuſe, trompé par des Miniſtres dont le génie tend à toutes les malverſations poſſibles, l'eſt encore par de lâches Courtiſans intéreſſés à lui cacher la vérité, comme lorſque le pere de famille ſe confie à un Intendant peu fidele, & ſe laiſſe environner de paraſites qui l'éloignent de tout ce qu'il devroit avoir de plus cher, alors cet intérêt commun eſt diviſé, ſubdiviſé, prêt même à s'anéantir, ſi la plus violente criſe ne le fait renaître. Peuple François, je l'avoue, c'eſt ma poſition; mais c'eſt auſſi la vôtre «.

» Toutes les fois que les trois Ordres, au lieu de s'occuper à rechercher la cauſe du mal, au lieu de ſentir vivement que le dommage de leur Roi n'eſt que celui de la Nation, s'occuperont à défendre ou attaquer des privileges qui doivent tomber d'eux-mêmes dès qu'un nouvel ordre exiſtera dans l'objet & la perception de l'impôt, ils ne feront que donner à la plaie de l'Etat le temps de ſe gangrener davantage «.

» Miniſtres d'un Dieu pauvre, humble, juſte & déſintéreſſé; Nobles d'origine Militaire ou de Robe, *Nobles quelconques*, répondez-moi. Quand vous ſerez convenus de payer les Impôts ſuivant vos facultés, quand vous ſerez convenus de demander l'abolition des Gabelles, Aides, Traites, Vingtiemes, &c. quels ſont les privileges que vous voulez conſerver? Faites-en l'état, & les communiquez aux Communes «.

» Vous, Communes, quand vous aurez obtenu l'entrée dans les Dignités Eccléſiaſtiques, par vos vertus, dans les places de Magiſtrature, dans l'état Militaire; quand l'abolition des articles ci-deſſus ſera prononcée, de plus celle des Corvées, Taille & Maîtriſes, quels ſont les Privileges que vous conteſterez au Clergé & à la Nobleſſe?..... Députés d'une Nation généreuſe, répondre franchement à ces queſtions, c'eſt ouvrir la véritable porte de la conciliation; c'eſt ne pas démentir le vœu de vos Commettants, ni tromper leur attente; c'eſt vous mettre à même de montrer à l'Europe, à l'Univers étonnés, la Nation Françoiſe dans tout ſon éclat, & ſatisfaire le cœur d'un Roi qui veut être le pere de ſes Sujets «.

» J'ai lu tous vos cahiers. La France entiere demande la même choſe. Clergé, Nobles & Communes, les vœux ſont les mêmes. Que craignez-vous donc de ne faire qu'un Corps, & d'opiner par tête? Les Grands, les Magiſtrats, le Clergé, la Nobleſſe, les Privilégiés ſe jouoient-ils donc de la Nation, lorſ-

que dans leurs Aſſemblées partielles ils offroient de contribuer aux impoſitions, ſans différence d'état quelconque, ſuivant les facultés individuelles ? .... Comme ſimple particulier, comme étranger (ſi je l'étois), je le croirois preſque dans ce moment. Comme Roi, il m'eſt impoſſible de le penſer «.

» Je vous donne quinze jours encore pour vous conſulter ſur les faux principes qui vous diviſent, & pour établir parmi vous une forme quelconque, ſans nulle diſtinction d'état, comme dans les premiers ſiecles de la Monarchie. Travaillez à la ſage & grande Conſtitution qui doit aſſurer la gloire & la durée de l'Empire François. Songez que l'anarchie eſt la ruine des Nations, & fut toujours le ſignal de leur eſclavage; que la poſition du Royaume rend chimériques la Démocratie & l'Ariſtocratie; qu'une Monarchie tempérée ne convient pas à votre génie; que le gouvernement d'*un ſeul*, régnant pour les Loix & par la Loi, doit être l'unique à deſirer par la Nation entiere, & plus encore par les Communes. Pénétrez-vous d'une grande vérité politique que je veux bien vous dévoiler, c'eſt que le Chef d'un Royaume Monarchique, qui ſubſiſte *tel* depuis 1400 ans, ne peut jamais rien perdre de ſon autorité; mais que la diſcorde des Sujets peut transformer le Monarque en Deſpote. Mon caractere doit vous raſſurer contre un tel événement; & je ne ſortirai jamais des bornes de l'équité. Je vous parle en Roi, je vous conſeille en

pere, je vous avertis en ami. Je vous le répete, profitez des quinze jours que ma bonté vous accorde. Tremblez pour l'avenir, ſi vous ne vous conciliez pas «.

» Vos débats n'alarment pas ma ſageſſe, ils n'en impoſent pas à ma religion; mais ils pourroient laſſer ma patience, éveiller ma juſtice; ils avertiſſent mon autorité «.

» Ma prudence m'a conſeillé de ne pas ouvrir l'œil de la ſévérité ſur les troubles du mois paſſé. Ce que je veux bien ignorer comme Monarque, ſachez que j'en ſuis inſtruit comme homme..... Mais l'homme peut s'évanouir, le Monarque offenſé reparoître, *& ſe montrer en Maître irrité*.....

» Grands de ma Cour, j'ai ſu commander à ces paſſions violentes qui nous dominent tous, plus encore les Rois, par la facilité de les ſatisfaire. Si j'ai pu m'aſſervir moi-même, croyez-vous qu'il me ſoit difficile de me faire obéir de la claſſe la moins nombreuſe de mon Royaume, de celle qui ne feroit rien ſans moi, & ne pourroit rien ſans l'autre? «

» Je ſuis ſatisfait de mes Communes; car je ſais diſtinguer d'elles cette foule ſans aveu, ſans aſyle, que des génies mal-faiſants, envieux du bonheur de la Nation, font mouvoir à leur gré..... J'attends que ma Nobleſſe & mon Clergé ſe rendront dignes auſſi de mon approbation. Qu'ils ſe reſſouviennent que je ſuis Roi ſans eux, & que le coup-d'œil du

Monarque peut les créer ou les anéantir ; qu'ils ſachent que je ſuis inſtruit parfaitement que l'impôt peſe ſur les Communes, & qu'il eſt très-léger pour eux, que ma premiere obligation eſt d'être juſte, & que s'ils...... «

J'allois terminer mon diſcours & mon rêve, quand un bruit effroyable m'a détrôné.

Si je peux régner une ſeconde fois, & que le Public, fatigué des choſes ſérieuſes du moment, goûte mes ſonges, je lui en ferai part.

FIN.